

# CONTACT

N°48 · Été 2022 · Journal d'information de la Société Coopérative d'Habitation Genève

## Édito

Chères et Chers Sociétaires,  
Chères Amies et Chers Amis de la SCHG,

L'été se profile, le soleil nous accompagne déjà. Il semble que la difficile période traversée nous accorde quelques moments de répit et nous invite à lui tourner le dos.

Voici une bonne raison de porter notre attention sur les espaces verts de la Coopérative (qui sont à votre disposition) et de vous informer des réflexions en cours en matière de développement durable et d'actions responsables. Dans ce numéro, l'équipe des jardiniers partage avec nous son regard pragmatique et son souhait d'intensifier progressivement nos gestes écoresponsables.

Le second volet de votre journal s'ouvre au service finances et comptabilité que nous vous présentons en soulignant ce qui distingue la SCHG d'une régie ordinaire. Nous y soulignons aussi le soin que nos collègues apportent à l'accomplissement d'une mission pas toujours facile, qu'ils mènent toutefois avec empathie et compréhension.

La fin du printemps sonne la fin des Chantôshow qui se sont déroulés dans la salle du Moyen-âge au rythme de quatre concerts répartis sur les premiers mois de l'année et réunissant des artistes de la région avec des spectateurs sociétaires (pour la plupart) lors de soirées conviviales et chaleureuses pour partager musique, poésie et repas. D'autres artistes reviendront à la SCHG dès le mois de juin, pour la version d'été de cette manifestation, à Vieusseux, à Jean-Treina et à la Tambourine.

Par ailleurs, les demandes affluent pour une nouvelle session des Jobs d'été proposés aux jeunes, enfants de sociétaires, pour qu'ils apportent leur aide enthousiaste et rémunérée à nos collègues du service de la conciergerie et des espaces verts aux mois de juillet et août.

Nous vous souhaitons une belle lecture et un très bel été !

Toute l'équipe SCHG

### Édito

**Les Chantôshow passés  
et ceux à venir**

**La biodiversité,  
une responsabilité urbaine**

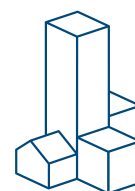
**Problèmes de loyer ?  
Parlons-en !**

**La comptabilité  
avec un supplément d'âme**

**La SCHG  
va construire durable**

**Quartier de la Concorde  
retour sur la séance  
d'information du 4 mai 2022**

**Brèves**



**schg**  
Société Coopérative  
d'Habitation Genève

# Les Chantôshow passés et ceux à venir



*Il a été nécessaire de rajouter des chaises pour recevoir tous les convives réunis pour le concert de Chris Maldah, le 6 mai dernier.*

Chris Maldah clôturait la saison hiver des Chantôshow (les concerts en salle organisés par la SCHG) et tout au long de ses textes et adaptations de grands classiques du rock et du blues anglais et américain, il a entraîné le public dans ses voyages. Côté papilles, c'est le restaurant Le 3 plis qui a livré ses saveurs, à la grande joie des gastronomes.

Ces rencontres hivernales ont été l'occasion de découvrir les textes savoureux et drôles de Ludiane Pivoine le 25 février, accompagnée au piano par Isabelle Dorsaz, dans une première soirée qui n'a pas manqué de piquant. Pour l'occasion, deux sociétaires se sont mis derrière les fourneaux pour offrir une dégustation de cuisine libanaise. Nous profitons ici de les remercier une fois encore. Ce fût ensuite aux tours de Joe Mettraux puis de Sophie de Quay - qui nous avaient déjà fait la joie de leurs visites - de pimenter les soirées des 1<sup>er</sup> et 8 avril. Des bonheurs à renouveler !

Les Chantôshow d'été arrivent avec une programmation exceptionnelle et des artistes



SOPHIE DE QUAY ET SIMON JACCARD, LE 8 AVRIL.

de qualité comme Anna Winkin, talentueuse chanteuse compositrice dont la musique aux influences jazz a déjà gravé quatre albums. D'autres belles surprises d'ores et déjà confirmées qui se produiront à Vieusseux

certes, mais également à Jean-Treina et à La-Tambourine (Carouge). Rejoignez-nous pour des fins d'après-midis, dans l'herbe, en toute décontraction (voir les prochaines dates ci-dessous).

## Les prochaines dates de la SCHG :

Date	Heure	Rendez-vous	Lieu
Samedi 18 juin 2022	17h45	Toby May	Vieusseux-Parc
	19h00	Old School Band	
Samedi 25 juin 2022	17h00	Chorale Fête de la musique	Parvis de Louisa-Vuille
Samedi 2 juillet 2022	17h45	A table	Jean-Treina
	19h00	Marzella	
Samedi 20 août 2022	17h45	Anna Winking	La-Tambourine
	19h00	Jerrycan	
Samedi 27 août 2022	17h45	The Woodgies	Vieusseux-Parc
	19h00	Color of the rice	
Samedi 27 août 2022	Journée	Tournoi Inter-régies	Centre sportif des Evaux
Jedi 20 octobre 2022	19h00	Assemblée générale SCHG	A confirmer

*Planning indicatif, susceptible de modifications.*

# La biodiversité, une responsabilité urbaine

*Les espaces verts de la SCHG sont importants. Ce patrimoine implique une responsabilité. La Coopérative intensifie ses mesures de promotion de la biodiversité tout en respectant les besoins des sociétaires.*

« Une utilisation du sol par l'homme sans égard pour la biodiversité est presque toujours la principale cause de la perte de cette dernière. » Ce constat sévère est dressé par l'Office fédéral de l'environnement. Notre pays figure d'ailleurs parmi les cancrs puisque « de tous les pays industrialisés, la Suisse affiche la part la plus élevée d'espèces menacées », selon la même source.

Les zones urbanisées ont un rôle important à jouer. Un seul exemple : la ville de Zurich abrite 1200 espèces de fougères et de plantes à fleurs, soit 40% des espèces observées dans tout le pays, selon l'Académie suisse des sciences naturelles. Il est donc évident que le développement immobilier, qui est amené à détruire des milieux naturels pour construire, a un rôle important à jouer en faveur de ce bien public qu'est la biodiversité.

« Nous prenons depuis plusieurs années des mesures concernant les traitements phytosanitaires, explique Jérémie Petoud, collaborateur à la SCHG depuis 18 ans et responsable des Espaces verts. Nous favorisons de plus en plus le désherbage à la main, mais cela demande davantage de travail pour notre petite équipe de deux personnes. »

« Nous avons totalement abandonné le glyphosate il y a environ cinq ans, maintenant nous utilisons des désherbants bio contrôlés, à base de plantes, qui respectent les sols. Cela n'empêche pas des sociétaires inquiets de faire des remarques à la seule vue de la boille que nous portons sur le dos, alors qu'ils ne savent pas quel produit on utilise... », remarque Jérémie Petoud malicieusement. Cela démontre au moins le souci de certains voisins pour l'environnement et permet parfois d'amorcer un dialogue. Autre mesure pour limiter les traitements : l'utilisation de pièges à phéromone pour lutter contre la pyrale du buis.

Les interventions ne se limitent pas aux traitements. « Nous expérimentons de nouvelles pratiques régulièrement et depuis



BOSQUET À PROXIMITÉ DE VIEUSSEUX 12

longtemps. Nous regardons aussi ce que fait la Ville. Nous pratiquons de plus en plus le « mulching », démarche qui consiste à laisser l'herbe sur place après avoir tondu. Cela fournit de l'humus. Mais certains habitants n'apprécient pas et trouvent que « ça fait négligé », commente le jardinier. « Dans les nouvelles plantations, nous intégrons de plus en plus des prairies et des gazons fleuris, mais il ne faut pas oublier que les pelouses sont très utilisées par les habitants, il faut donc trouver un juste milieu ». A Jean-Treina, les jardiniers laissent les feuilles mortes en tas afin qu'elles se décomposent en terreau. Cela peut faire l'affaire des hérissons, pour lesquels certains habitants construisent aussi des abris pour l'hiver.

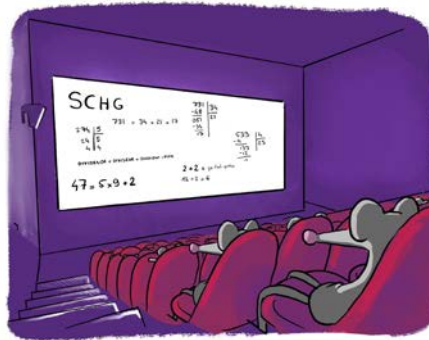
Dans quelle mesure peut-il introduire des plantes particulièrement favorables aux oiseaux et aux insectes, dont les pollinisateurs ? Il avoue qu'à ce jour, il n'y a pas eu de réflexion formelle à ce sujet. D'autant moins que, jusqu'à il y a deux ans, c'est à dire au changement de

direction, « nous ne pouvions donner notre avis, tout était réalisé par des entreprises extérieures. Nous sommes dorénavant consultés et validons les propositions qui sont faites. Nous essayons de planter des fleurs qui demandent un minimum de traitement ».

La construction des bâtiments prévus à Edouard-Rod 6, va intensifier la démarche. Il y a une claire volonté des partenaires du projet de porter une attention proactive à la biodiversité. Trois ateliers participatifs ont permis d'élargir la réflexion. « Il n'est pas question de tout raser avant de construire assure Cecilia Lante, cheffe de projet pour la SCHG. Par exemple il existe des arbres fruitiers qui seront maintenus et nous prévoyons de planter un verger. Il y aura des potagers, un espace jardin avec des biotopes différents et un espace forêt rendu possible par la réduction des parkings en sous-sol. L'espace sera moins entretenu. Nous verrons ce qu'en pensent les sociétaires... »

# Problèmes de loyer ? Parlons-en !

*Personne n'est à l'abri d'un coup dur pouvant entraîner des retards de loyer. Dans une régie, la résiliation du bail menace rapidement. A la SCHG, le service du contentieux est ouvert au dialogue, discute et avance des solutions. C'est aussi ça une coopérative.*



« Quand je suis arrivé à la SCHG en 2014, on n'envoyait pas de rappels, se souvient Mario Freire, responsable Finances. Une personne du bureau téléphonait personnellement aux retardataires pour leur signaler la chose. C'était vraiment de la proximité ! » Depuis, l'augmentation du nombre de logements et la nécessité de garder des traces écrites a imposé le courrier. « Mais à l'époque, ce changement avait heurté certains sociétaires ».

Le rôle du contentieux est de suivre les soldes de loyers restant dus, autrement dit les impayés, et de les réclamer. A la SCHG, l'image de Père fouettard est toutefois remplacée par une approche à visage humain où la recherche de solutions est privilégiée.

La procédure commence de manière standard par un premier rappel, gratuit. Le service contentieux en expédie 150 à 200 par mois, sur les quelque 2000 loyers d'appartements de la SCHG. A cela s'ajoutent une soixantaine d'arcades, les box et les parkings. Dans huit cas sur dix, il s'agit d'un croisement avec le paiement ou d'un oubli qui se règle dans les délais, à savoir avant le 10 du mois suivant. Il arrive même que le service contentieux appelle directement des personnes qu'elle sait être particulièrement à risque ou très âgées pour demander des nouvelles.

Restent une trentaine de cas qui reçoivent un second rappel, un peu plus ferme et assorti

de 20 francs de frais. Passé le nouveau délai, soit après deux mois de retard, la loi du bail impose de procéder par voie de mise en demeure, qui sonne comme un avertissement. Il y en a cinq à dix par mois. Pour les retardataires chroniques, le contentieux n'envoie toutefois plus de deuxième rappel.

Jusqu'à rien que de très normal. Enfin presque, car la loi n'exige pas les rappels et beaucoup de régies passent directement à la case de la mise en demeure, après un retard de 10 à 15 jours. La SCHG en accorde encore 30.

« A ce stade, généralement les gens appellent ou viennent nous voir », explique Leotrim Devishaj, responsable du contentieux, qui est au front pour chercher des solutions. « Pour les retardataires qui ont des difficultés passagères, nous convenons d'un nouveau délai et nous bloquons les rappels. Dans les cas plus délicats, nous nous efforçons de négocier un plan financier en étalant la dette sur plusieurs mois. » La pandémie de Covid 19 a évidemment entraîné des fragilités particulières dont la Coopérative a largement tenu compte. Pour Mario Freire, « l'important c'est d'accompagner les sociétaires pour trouver une solution qui convient aux deux parties. »

« Lorsque des locataires ont des doutes sur leur facture, nous les recevons personnellement. Les régies n'offrent pas ce genre de services », souligne Mario Freire en souriant. C'était le cas de cette dame qui avait payé deux factures

d'un montant presque identique sans y prêter attention, croyant qu'il s'agissait de deux loyers. Or l'une des factures concernait des réparations, suite à des dégâts qu'elle avait occasionnés dans sa cuisine. Du coup, au rappel de son loyer suivant, elle s'est étonnée : elle avait déjà payé ! « Je lui ai proposé de venir au bureau en parler, raconte Leotrim Devishaj. Elle a compris son erreur et comme elle n'avait plus de quoi payer son loyer du mois courant, nous avons mis en place un plan de paiement. » Là encore, une régie ne prend généralement pas cette peine.

La mise en demeure est l'antichambre de l'expulsion, mais à la SCHG elle ne signifie pas la fin des recherches de solutions. La procédure juridique dure plusieurs mois, durant lesquels le service du contentieux garde le contact avec les personnes qui en arrivent à ce stade. « Nous tentons de les orienter vers des services qui peuvent les aider, comme l'Hospice général, explique Leotrim Devishaj. C'est notamment le cas pour les étrangers, qui ne connaissent pas les rouages de l'administration, ou ne savent pas comment monter un dossier. » Cela va jusqu'aux situations les plus sérieuses, comme celle de cette sociétaire qui n'a répondu ni aux téléphones ni aux courriers du contentieux pendant des mois, alors que les loyers impayés s'accumulaient. « Elle nous a finalement contactés pratiquement à la veille de l'expulsion de la famille, raconte Leotrim Devishaj et nous sommes parvenus quand même à trouver une solution en soumettant le dossier à une fondation qui a accepté de régler les dettes. » Heureusement ces situations sont très rares.

« Le message est clair : en cas de problème, venez nous voir pour en parler avant que la situation ne s'aggrave, résume Mario Freire. Nous ferons tout notre possible pour trouver une solution, avec bienveillance, Si nous, nous ne le faisons pas, qui le ferait ? »

# La comptabilité avec un supplément d'âme

*Les sociétaires sont en contact avec le service location, parfois avec le contentieux, mais rarement avec le cœur même du système : la comptabilité. Pourtant là aussi la Coopérative marque sa différence.*

Si le métier de comptable vous évoque tout de suite une personne austère et tristounette avec une calculette à la place du cœur, c'est que vous n'avez jamais rencontré Liliana Raouzi. Cette pétillante jeune femme a été engagée par la SCHG en octobre 2021 comme assistante comptable, notamment pour aider à la mise en œuvre du nouveau logiciel Pro Concept. Intérimaire, elle donne aussi des coups de main à ses collègues pour de nombreux travaux qui requièrent du temps, « afin de les libérer pour d'autres tâches », précise-t-elle. Cela va de la facturation au traitement des paiements des fournisseurs en passant par la préparation avant bouclage ou l'envoi des factures des loyers. « J'ai la chance d'être multitâches et de m'adapter rapidement », souligne-t-elle.

Comment cette nouvelle venue, qui cumule des expériences à responsabilités, au fil desquelles elle avoue avoir développé une véritable passion pour la comptabilité, perçoit-elle la SCHG ? Que peut nous apprendre ce regard « intérieur-extérieur », posé par celle qui avoue d'emblée détester les conflits et avoir un caractère qui s'entend avec tout le monde et qui accepte tout le monde ?

Il n'y a pas besoin de la pousser pour l'entendre dire tout le bien qu'elle pense de son environnement de travail. « J'ai connu de nombreuses sociétés mais je n'ai jamais trouvé

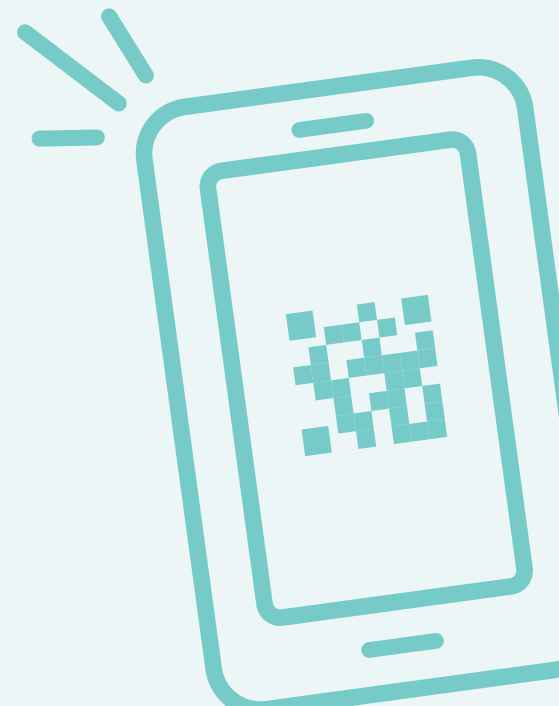
des conditions aussi humaines. Il y a beaucoup de soutien, de solidarité et l'encadrement est motivant. On vous fait comprendre que vous êtes importante ». Une appréciation plutôt encourageante après les efforts entrepris par les Instances et la Direction pour améliorer et fluidifier la collaboration au sein du bureau. « J'ai tendance à voir les belles choses, un côté "bisousnours" exacerbé, peut-être », suggère-t-elle en riant.

Le côté positif - sans jeu de mots - de la Coopérative, Liliana Raouzi l'apprécie aussi à un niveau comptable global : « Tous les bénéficiaires sont réinvestis, soit dans le lancement de projets, soit dans des activités profitant à tous, comme les espaces verts ou les événements destinés aux sociétaires ». Le fait de ne pas être sous la pression d'actionnaires fournit en effet une marge utilisée pour le bien commun. Les sociétaires ont accepté à cet effet de ne pas être rétribués sur leurs parts sociales. En échange ils conservent des loyers les plus abordables possibles.

Mais elle revient vite à ses préoccupations quotidiennes et en profite pour lancer un appel aux lecteurs-sociétaires qui ne l'ont pas fait, afin qu'ils mettent en place des ordres de paiement permanents pour régler leur loyer, Une bonne façon d'éviter des erreurs qui coûtent du temps et de l'argent. Les nouvelles factures

avec code QR simplifieront encore davantage le processus, « mais le versement automatique est plus simple. »

Même si la comptabilité n'a pas de contacts directs avec les sociétaires en dehors du contentieux, Liliana Raouzi a eu le temps de constater que la Coopérative dans son ensemble est beaucoup plus à l'écoute de ses membres qu'une société lambda. La comptable n'est donc pas avare de compliments : « C'est la première fois que je me vois rester dans un poste ». A bon entendeur...



## Les factures QR sont arrivées

Les codes QR se généralisent et la SCHG les intègre désormais à ses factures de loyer. Les lettres QR signifient Quick Response, littéralement « réponse rapide ». Le code QR est un code barre amélioré : au lieu de contenir des informations sur une ligne, comme sur les étiquettes de produits alimentaires, ils sont lus horizontalement et verticalement. Cela permet de stocker cent fois plus d'informations. Dans le cas des factures, le code contient toutes les

informations nécessaires à la transaction et assure que le montant versé arrive directement sur le bon compte.

Chacun est désormais habitué à recevoir des factures avec code QR. Mais généralement sans autre explication. La SCHG fait un pas de plus pour accompagner ses membres dans cette évolution en joignant une lettre explicative aux premiers bulletins. « Il faut simplement veiller à

établir la connexion adéquate pour les paiements en ligne avec son établissement bancaire, souligne Claudine Peray, responsable des locations à la SCHG. Il est difficile de donner des indications générales car les procédures sont différentes selon les établissements. »

Il sera d'ailleurs toujours possible de payer ses factures à la poste. Ou d'aller au bureau de la SCHG pour se faire aider !

# La SCHG va construire durable

*Le nouveau projet de la Coopérative, rue Edouard-Rod 6 et 8, fera œuvre de pionnier en matière de développement durable. Tour d'horizon.*

Vous êtes-vous déjà demandé où finissent les dizaines de litres d'eau de votre douche quotidienne ? Et s'il était raisonnable que celle de vos toilettes soit aussi potable que celle du robinet ? Ou encore s'il ne serait pas possible de récupérer de l'eau de pluie pour votre machine à laver ? Toutes ces questions, et bien d'autres, font partie d'une réflexion globale sur le développement durable dans les habitations. La SCHG a décidé de s'y lancer dans un projet pilote innovant.

Le nouvel immeuble prévu à la rue Edouard-Rod comptera six entrées. La SCHG en occupera une (au pignon sud du bâtiment) et la coopérative Archipel l'allée contiguë. Archipel est une nouvelle coopérative participative qui, dans ce projet, tire profit de l'expérience immobilière de la SCHG. En contrepartie cette dernière bénéficie des réflexions pionnières de sa partenaire en matière de développement durable de l'habitat.

Le circuit de l'eau constitue sans aucun doute l'aspect le plus précurseur du projet. Prenons la douche pour simplifier. Dans un modèle standard, l'eau qui s'en écoule, qu'on appelle eau grise, est évacuée dans les eaux usées. Ici, elle sera stockée sous le bâtiment après avoir été assainie via un filtre à lombric. Mélangée à l'eau de pluie récupérée des toits, elle servira à alimenter les chasses des toilettes et à l'arrosage des espaces extérieurs. Mieux : l'évacuation des toilettes sera doublée pour séparer automatiquement les matières fécales des urines. Ces dernières, riches en nutriment, seront dirigées vers un filtre à charbon et seront transformées en engrais, le pitribon, qui pourra être transporté pour usage agricole.

« Ce filtrage au charbon retient aussi les micropolluants, c'est un domaine très nouveau, au croisement de l'ingénierie et de la biologie, qui fait l'objet de tests permanents » explique Damien Varesano, l'ingénieur qui suit ce projet au sein du bureau atba architecture + énergie à Genève. « Les urines représentent 1% du volume des eaux qui arrivent dans les stations d'épuration (STEP), mais elles contiennent



PROJET EDOUARD-ROD 6 ET 8 - PLAN DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS PAR LE BUREAU PAYSAGESTION SA

70% des nutriments qu'il faudrait redonner à la terre ». Le marché pour l'utilisation du pitribon en est à ses débuts, mais se développe en raison de l'intérêt qu'il suscite.

« C'est la coopérative Archipel qui nous a entraîné sur ce terrain », reconnaît Cecilia Lante, cheffe de projet à la SCHG. « Au début nous étions dubitatifs, mais nous avons constaté que ce type de solutions fonctionnait déjà ailleurs, et maintenant nous sommes enthousiastes. C'est vraiment un projet pilote, nous l'appelons d'ailleurs l'atelier. D'autant plus pilote que ces innovations ne sont pas encore utilisées dans des bâtiments de huit étages !

Les autres constructions de la SCHG s'alignent sur les normes légales, de plus en plus strictes, en matière environnementale, « et nous les soutenons, ajoute Cecilia Lante. Nous n'allons généralement pas au-delà, pour des raisons de coûts. Dans ce projet pilote, la SCHG investit davantage mais les loyers resteront standards. »

Les innovations ne s'arrêtent pas à la gestion de l'eau. L'isolation extérieure fera appel à des matériaux bas carbone et « bio sourcés » (dans la mesure du possible), comme la paille ou la laine de chanvre, qui allient performance technique et meilleure qualité de l'air. A cela s'ajoutent le réemploi et le recyclage sur site ou hors site des matériaux de déconstruction des

maisons actuelles, l'usage de briques de terre compressée, terre en partie extraite du chantier lui-même ou de béton recyclé pour les sous-sol (scié et utilisé comme dalles du parking).

L'ensemble est évidemment conçu en étroite collaboration avec les deux coopératives et les architectes, en l'occurrence le bureau BCRarchitectes, Beyeler Colaço Roesti à Carouge. « Le défi qu'on s'était donné était aussi de construire un immeuble en utilisant le plus possible de bois, explique Patrik Beyeler, ce qui a beaucoup influencé notre plan. » La structure des immeubles sera ainsi principalement constituée de bois, rigidifié par du béton (pour les dalles bois).

Du côté purement architectural, le bâtiment de la SCHG adaptera certaines démarches innovantes menées par le projet Archipel, explique Patrik Beyeler. Il s'agit notamment des « clusters », soit des unités de trois appartements séparés qui partageront une cuisine et un espace commun. Contact informera plus largement sur cet aspect en temps utile.

Les espaces verts qui bordent les immeubles font aussi l'objet de soins particuliers, comme l'indique la démarche participative qui a été mise en œuvre, et qui contribue à des solutions favorables à l'environnement (voir p.3)

# Quartier de la Concorde : retour sur la séance d'information du 4 mai 2022

*Le 4 mai dernier, une séance d'information sur le quartier de la Concorde s'est tenue dans la salle de l'école Emilie-de-Morsier, en présence de Jean-Marc Siegrist, Président de la SCHG.*

Une cinquantaine d'habitants et différents intervenants œuvrant dans le quartier de Jean-Treina-Sports-Essor-Camille-Martin ont répondu présents à l'invitation de la Coopérative, destinée notamment à évoquer la question des incivilités.

Services de police, correspondants de nuit, acteurs sociaux (dont le groupe Interstices et des représentants de l'Association des Habitants du quartier de la Concorde), sans oublier la SCHG, ont pu jauger du sentiment d'insécurité et d'impuissance grandissant des sociétaires et y répondre par la présentation d'actions concrètes.

Le Secrétaire général de la SCHG, M. J.C. Dumonthay, a exposé les deux mesures

phares mises en place afin de prévenir et diminuer les atteintes aux biens et aux personnes (installation d'un système de vidéoprotection constitué de 12 caméras et organisation de patrouilles aléatoires dans le quartier).

La deuxième partie de la séance a été consacrée à la présentation de deux projets, sources de réelles améliorations du quartier et du bien vivre ensemble pour les habitants. Le premier, né de la nécessité de renforcer les dalles autour de la Coop d'Aire, consiste en la création d'un parc arboré en lieu et place du parking actuel. Une totale réhabilitation de cet espace permettrait de relocaliser les véhicules sous des couverts, les cachant ainsi de la vue des sociétaires. Ces derniers seront consultés lors d'ateliers de concertation.

Le second projet « les Citernes » est mené en partenariat avec le Conservatoire Populaire de danse, musique et théâtre (CPMDT). Il vise à transformer les anciennes citernes à mazout situées sous le terrain de foot de Jean-Treina, en un espace socioculturel, agrémenté d'une buvette qui pourrait-être gérée par des emplois jeunes ou de réinsertion. Là encore il s'agit d'un projet participatif qui sera discuté avec les habitants.

La séance s'est terminée autour d'un apéritif au cours duquel les sociétaires ont pu interpellé les différents intervenants.

MAQUETTE D'UNE PROPOSITION  
D'AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC  
CAMILLE-MARTIN – SPORTS



## Les Brèves

### Des nouveaux visages au sein de la SCHG

Trois nouveaux visages nous ont rejoints ou le feront bientôt. Nous vous les présentons dans l'ordre d'arrivée. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

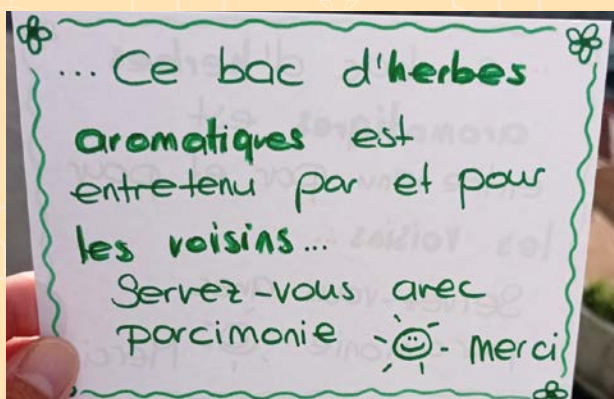
**Sophie Scaillet** Adjointe aux responsables location et juridique depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022

**Miguel Neves** Chargé comptabilité immobilière et sociétés depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022

**Maxime Jeandel** Responsable du Service développement immobilier depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022

### Des herbettes à Vieuzeux

De la menthe, du thym, du basilic ont déjà trouvé leur place dans le bac à fleurs en face de l'allée du 5 Cité Vieuzeux. Ces herbes sont à la disposition des cuisinières et cuisiniers qui viendront y piquer une feuille ou une branche et ajouteront peut-être de la sauge, du romarin et de l'origan ? Gageons que le plus grand respect sera apporté à cette belle initiative des sociétaires.



### Cashviande

De nombreux échanges ont été conduits avec la société Cashviande, boucher très apprécié dans le quartier de Vieuzeux et par la SCHG, pour permettre la mise à disposition de locaux propices à la poursuite de cette activité dans le quartier.

Malheureusement et bien à regret, aucune solution n'a pu être trouvée et ce projet n'a pas pu être finalisé avec cet artisan.

### La SCHG 5<sup>ème</sup> au palmarès

Difficile de ne pas parler de notre collègue Ivo Bongo, concierge de nos deux immeubles de La-Tambourine à Carouge. Un projet de construction de caisse à savon le motivait depuis un certain temps. Aidé de quelques complices, il a conçu un petit bolide arborant fièrement les couleurs de la SCHG lors de la 37<sup>ème</sup> course de caisses à savon de Versoix qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai dernier. Bravo à Ivo et à Mihai Papuc, autre collègue concierge qui s'est assis au volant pour rafler la 5<sup>ème</sup> place du palmarès.



### Suivez l'actualité de la SCHG

Sur le site internet de la Coopérative. Une façon aussi de découvrir l'histoire de la SCHG, ses projets, ses publications et toute l'information de votre Coopérative.

[www.schg.ch](http://www.schg.ch)



### IMPRESSUM

**Éditeur :** Société Coopérative d'Habitation Genève

Cité Vieuzeux 1 – 1203 Genève — Tél. 022 344 53 40 - [schg.ch](http://schg.ch)

**Responsable d'édition :** Carol Jornod

**Conception :** blossom-com.ch

**Textes et photos :** M. Bühler - SCHG

**Photos et infographies :** C. Médani - C. Jornod - Bureaux d'architectes Paysagiste et Lacroix Chessex

**Illustration :** Souris Nadiart – Nadia Freymond

**ISSN :** 1663-1668